

## Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

Commune : **GENAPPE**  
 Nom de la liste : **MR-IC**  
 Personne de contact de la liste : **Gérard Couronné**  
 Adresse : **Rue Reine Astrid, 5 D, 1473 - Glabais**  
 Téléphone : **067/77 33 55**  
 Email : **gerard.couronne@genappe.be**  
 Site internet : **www.mric.be**

Question	Oui/Non	Réponse - commentaire
<b>1. ACCÈS AU LOGEMENT</b>		
1.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à la <u>propriété</u> des jeunes ménages ? Si oui, lesquelles ?	<b>OUI</b>	Nous voulons collaborer avec la Régie Foncière Provinciale et l'Agence Immobilière Sociale (AIS) dans le domaine. De plus, au niveau communal, nous travaillons déjà dans ce sens avec "Notre Maison", la société de logements sociaux, tout comme nous avons l'ambition de favoriser un partenariat actif "public/privé". Nous souhaitons pouvoir créer des lotissements pour offrir des terrains à prix coûtant aux jeunes ménages qui habitent notre commune depuis plus de 15 ans. L'inventaire des terrains disponibles est à faire. Nous entendons également faire la promotion des mesures qui existent déjà pour les "prêts pour jeunes".
1.2. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à la <u>propriété</u> des ménages à faibles revenus ? Si oui, lesquelles ?	<b>OUI</b>	Nous envisageons la mise en place d'un organe de promotion immobilière collective et citoyenne en vue de créer un "habitat groupé" dont l'accès sera possible aux ménages à faibles revenus. Dans ce sens, nous voulons créer et promouvoir un "service communal du logement" ouvert à tous.
1.3. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à la <u>propriété</u> d'autres types de ménages ? (à préciser)	<b>OUI</b>	Il existe déjà dans notre commune des plans publics visant à créer de nouveaux logements, comme, par exemple, sur le site de l'ancienne sucrerie. Des logements moyens et sociaux y sont prévus. Nous souhaitons pouvoir en favoriser l'acquisition pour les locataires, en concertation avec

## Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

		"Notre Maison" et le CPAS.
1.4. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> des jeunes ménages ? Si oui, lesquelles ?	oui	Nous rappelons ici que, via le "plan d'ancrage communal" que nous avons fait adopter et une collaboration suivie avec l' AIS provinciale, nous répondons positivement à votre question.
1.5. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> des ménages à faibles revenus ? Si oui, lesquelles ?	oui	Nous pensons ici avant tout aux familles monoparentales ou regroupées ainsi qu'aux personnes seules. Comme nous espérons pouvoir augmenter le nombre de logements publics à louer, nous favoriserons de concert la colocation d'immeubles en demandant bien sûr le respect des règles essentielles de salubrité et de sécurité publique.
1.6. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> d'autres types de ménages ? (à préciser)	oui	La réponse à la question est la même qu'à la question 1.5., tout en insistant sur la notion de "colocation".
1.7. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'habitat groupé/solidaire ? Si oui, lesquelles ?	oui	Nous favoriserons la construction d'un habitat groupé sur le site de la zone d'aménagement concertée (ZACC) de l'ancienne sucrerie. Des démarches ont déjà été entreprises dans ce sens.
1.8. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'auto-construction légère ? Si oui, lesquelles ?	non	Nous ne pouvons pas répondre positivement à cette question car le sujet mérite une réflexion approfondie. A l'heure actuelle, nous participons activement au plan HP (habitat permanent) avec la Région Wallonne et avons surtout privilégié un habitat durable.
<b>2. LOGEMENTS PUBLICS – LOGEMENTS SOCIAUX</b>		
2.1. Pensez-vous que le nombre de logements sociaux et de logements publics est suffisant dans votre commune ?	non	Notre réponse est claire et nette. Nous visons à terme plus ou moins 10 % de logements publics (moyens et sociaux) dans notre commune. Depuis des années, notre politique en la matière vise à augmenter ce type de logements et nous faisons régulièrement des efforts dans ce sens, des efforts importants si nous les comparons à ceux réalisés par certaines de nos communes limitrophes...

## Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

2.2. Comptez-vous prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements publics à loyers modérés ? Si oui, lesquelles ?	oui	Nous entendons développer ce type d'habitat dans le zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'ancienne sucrerie où au moins 10 % de la surface disponible devra y être réservée tout en privilégiant un partenariat "public/privé" de manière concrète.
2.3. Comptez-vous prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements dont le loyer est proportionnel aux revenus des locataires ? Si oui, lesquelles ?	oui	Nous vous renvoyons aux réponses précédentes tout en précisant que les règles à appliquer dans le domaine sont celles en vigueur en matière de logement social.
2.4. Prévoyez-vous d'autres mesures pour favoriser le logement public ? Si oui, lesquelles ?	oui	Il s'agira de mettre en valeur le travail qui pourra être réalisé avec l' AIS (Province), "Notre Maison" et la Région wallonne. Et, si possible, "donner un coup d'accélérateur" à la mise en place des mesures coordonnées qui pourront naître grâce à ces collaborations. Tout en précisant que notre politique est axée sur un "développement durable".
2.5. Comptez-vous atteindre le quota de 10% de logements publics imposé par la Région wallonne ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?	oui	En guise de réponse, nous vous renvoyons à la réponse à la question 2.1. Nous avons déjà pris des mesures allant dans ce sens au travers du plan d'ancrage communal qui est soutenu par la Région Wallonne. Nous tenons également à préciser que le nombre de logements privés a été en grosse augmentation dans notre commune, la disponibilité de terrains à bâtir devant être "réactualisée" après la mise en place du schéma de structure communal dont les éléments vont être soumis à la population dès les début de la prochaine législature communale.
2.6. Comment comptez-vous tenir compte de la mobilité pour favoriser l'accès au logement ?		Nous voulons favoriser les logements dans les noyaux d'habitat existants. Des mesures ont déjà été prises dans ce sens. De plus, le plan de mobilité que nous avons lancé (deux des trois phases sont clôturées) prend en compte cet élément qui doit intervenir dans le plan d'équipement visant à une meilleure mobilité.
<b>3. INFORMATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE</b>		
3.1. Comptez-vous mettre en place des	oui	Nous rappelons qu'un membre du personnel de l'administration communale est déjà affecté à pareille mission et répond aux questions

## Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

mesures pour favoriser l'information du citoyen en matière de logement ? Si oui, lesquelles ?		formulées par nos concitoyens à ce sujet. En collaboration avec des partenaires, nous envisageons de développer ce service d'information.
3.2. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser la démocratie participative en matière de logement ? Si oui, lesquelles ?	oui	Nous rappelons que notre politique est basée sur un environnement durable. Nous avons mis en place une commission communale chargée de débattre du sujet et de rencontrer les citoyens pour débattre ouvertement des mesures à prendre pour assurer un développement durable de notre commune. Notre politique touche plusieurs points "citoyens" dont bien sûr le logement.
<b>4. GESTION FONCIÈRE ET PUBLIQUE</b>		
4.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser la gestion par la commune de logements et terrains ? Si oui, lesquelles ?	oui	Vous trouvez les éléments de réponse à cette question dans les points développés ci-dessus. Nous précisons que notre CPAS gère déjà plusieurs logements dans notre commune (35 logements de transit, d'insertion et d'urgence).
4.2. Comptez-vous créer ou développer une régie foncière communale ? Si oui, comment ?	non	A l'heure actuelle, dans l'attente du développement de divers plans communaux visant notamment l'habitat, nous n'envisageons pas de créer une "administration" supplémentaire que serait une régie foncière communale. Mais la création d'une régie foncière n'est néanmoins pas exclue à moyen terme.
<b>5. LOGEMENTS INOCCUPÉS</b>		
5.1. Comptez-vous mettre en place des mesures concernant les logements inoccupés ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?	oui	Cette mesure existe déjà chez nous depuis plusieurs années : un agent constateur est chargé de vérifier l'inoccupation de logements. Et une taxe communale (calculée en fonction du nombre de mètres courants de la façade du bâtiment inoccupé) est imposée au propriétaire.
<b>6. PERSONNES EN MANQUE D'AUTONOMIE</b>		
6.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès au logement des personnes âgées en perte d'autonomie,	oui	Deux projets de création de "résidences services" existent à Genappe. Nous suivons au plus près l'évolution de ces dossiers qui rencontrent des problèmes pour des raisons sans relation avec la finalité des projets. Nous

## Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

<p>et/ou des personnes à mobilité réduite et/ou des personnes atteintes de handicap mental ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?</p>		<p>rappelons également que le plan "habitat permanent" prend en considération des éléments visant à répondre à la question.</p>
<b>7. CPAS</b>		
<p>7.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès au logement des usagers du CPAS ? Si oui, lesquelles ?</p>	<p>oui</p>	<p>Nous rappelons (comme précisé ci-avant) que le CPAS gère 35 logements publics, dont certains poursuivent les fonctions de transit, d'insertion ou d'urgence. Le nombre de ces logements n'est pas limité et grandira au fil des ans en ayant soin de toucher les publics cibles tels que les personnes âgées, les jeunes ménages et les familles.</p>
<b>8. COMMENTAIRES ET REMARQUES</b>		
<p>8.1. Si vous souhaitez compléter les informations ci-dessus, merci de le faire dans la case ci-joint.</p>		<p>Le Plan Communal de Développement Durable (PCDR) et le schéma de structure (SSC) sont des "instruments" de travail importants pour assurer un avenir harmonieux pour tous au sein de notre commune. Le logement est un des points importants de ces plans et nous ne manquerons pas d'être vigilants afin d'assurer une finalité correcte et citoyenne à une problématique qui concerne l'ensemble de nos concitoyens.</p>